

CLASSIQUE



1^{ÈRE} ÉDITION

6 AU 8 SEPTEMBRE 2019

CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER SAYABEC

REGLEMENTS

REGLEMENTS

1^{ÈRE} ÉDITION

6 AU 8 SEPTEMBRE 2019

CENTRE SPORTIF DAVID-PELLETIER SAYABEC

L'objectif de ce tournoi est d'amasser des fonds au profit des équipes de hockey de l'école secondaire Armand St-Onge d'Amqui évoluant en division 1 du RSEQ, l'**ASSAUT**.

ADMISSIBILITÉ

1. Tout joueur désirant participer à la Classique de Hockey Adulte doit être né après le 1^{er} janvier 2002.
2. Aucun joueur/joueuse âgé de moins de 18 ans n'a le droit d'évoluer dans le tournoi sans le consentement des parents et comité organisateur.
3. Un joueur peut jouer dans deux classes différentes, mais seulement dans les classes où il est éligible.
4. Un gardien de but peut jouer pour deux équipes, mais de classe différente.

Classe PARTICIPATION

1. NON ADMISSIBLES

Aucune équipe ne pourra avoir de joueurs ayant évolué pendant ou depuis la saison 2018-2019 à ces niveaux (ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité organisateur)

- Europe ou ligue professionnelle
- LNAH
- Sénior de la Gaspésie
- Sénior AAA
- Universitaire
- Junior majeur
- Junior et Collégial AAA ou équivalents (Junior A Ouest, Ontario ou Maritimes)
- Midget AAA

2. ADMISSIBLES

Joueurs provenant des circuits suivants sans restriction sur le nombre :

- Ligue hybride du Bas St-Laurent / Gaspésie double lettre
- RSEQ Juvénile division 1
- LHPS M-17 majeur et M-18
- Ligues olympiques adultes

NB : Une équipe qui a un joueur inadmissible sera expulsée sans aucun remboursement

Classe **COMPÉTITION**

1. NON ADMISSIBLES

Aucune équipe ne pourra avoir de joueurs ayant évolué pendant ou depuis la saison 2018-2019 à ces niveaux (ou autres ligues compétitives à la discrétion du comité organisateur)

- Europe ou ligue professionnelle
- LNAH

2. ADMISSIBLES

Joueurs provenant des circuits suivant sans restriction sur le nombre :

- Sénior de la Gaspésie
- Sénior AAA
- Universitaire
- Junior majeur
- Junior et Collégial AAA ou équivalents (Junior A Ouest, Ontario ou Maritimes)
- Midget AAA

NB : Une équipe qui a un joueur inadmissible sera expulsée sans aucun remboursement

RÈGLEMENTATION

1. Les règlements en vigueur seront ceux de la Fédération de hockey sur glace du Québec et de l'A.C.H (Les officiels seront sévères vis à vis l'accrochage et les abus verbaux).
1. Le lancer frappé est accepté dans toutes les classes.
2. La mise en échec est interdite dans toutes les classes.
3. Tous les joueurs participant à une bataille seront expulsés de la rencontre et du tournoi.
4. Si un gardien se blesse, dix (10) minutes seront allouées pour habiller un joueur.
5. Le port du casque avec protecteur facial (demi-visière) fait partie de l'équipement obligatoire et requis pour les joueurs. Le protège-cou et le protecteur buccal pour les joueurs, ainsi que le protège-cou et la bavette pour le gardien de but sont recommandés.
 - ✓ **Le comité organisateur du tournoi se dégage de toutes responsabilités.**
6. Un rapport de l'arbitre peut en tout temps être effectué et engendrer des suspensions.
7. Le comité organisateur se réserve le droit d'expulser toute équipe, tout joueur, entraîneur ou participant qui tente de blesser un joueur ou autre personne, moleste ou abus physique sur un officiel et/ou qui ne se conforme pas aux règles ou qui nuit au bon fonctionnement du tournoi.
 - ✓ **Aucun remboursement ne sera remis**
8. Le comité organisateur se réserve le droit, en tout temps, d'apporter des modifications aux règlements pour assurer le bon fonctionnement du tournoi.

TEMPS DE JEU

1. Le temps des parties pour la classique de hockey adulte est :
 - Échauffement de 3 minutes à temps continu ;
 - 1^{ère} période de 12 minutes chronométrées ;
 - Pause de 1 minute entre les deux périodes ;
 - 2^{ème} période de 15 minutes chronométrées.
2. Les changements se font en tout temps (durant la partie ou à la mise au jeu).
3. S'il y a un écart de cinq (5) buts lors de la deuxième période, la partie ne sera plus chronométrée. Advenant que l'écart revienne en deçà de 5 buts, la partie redeviendra chronométrée.
4. Une différence de sept (7) buts après la première période ou au cours de la 2^{ème} période mettra fin à la partie.
5. **Temps d'arrêt** : Un temps d'arrêt (durée de 30 secondes) sera accordé, et ce, pour chacune des équipes dans toutes les classes durant le tournoi.
6. Le surfaçage de la glace sera fait après chaque match.

SURTEMPS ET FUSILLADE

1. En ronde préliminaire, advenant le cas d'une égalité après le temps réglementaire, il y aura immédiatement une fusillade.
2. Un joueur qui se trouvait au banc des punitions à la fin de la 2^e période ou période de surtemps est admissible à participer à la fusillade.
3. La fusillade se déroulera de la façon suivante :
 - i. L'équipe qui reçoit a le choix de déterminer si elle débute ou non la fusillade.
 - ii. Après que le choix est fait, l'équipe désignée envoie son premier joueur qui tente de déjouer le gardien de but adverse.
 - iii. Ensuite le premier joueur de l'autre équipe fait de même, et ainsi de suite jusqu'à ce que les trois (3) joueurs de chaque équipe aient effectué une ronde complète.
 - iv. Advenant encore une égalité après cette première (1^{re}) ronde, l'équipe désignera un à la fois les joueurs qui participeront à la fusillade. Tous les joueurs, à l'exception du gardien de but, devront participer à la fusillade avant qu'un joueur ne revienne une deuxième fois.
 - v. Les règles de jeu des tirs de punition s'appliquent.
 - vi. Les tirs se font à tour de rôle et aucun tir simultané sur chacun des deux (2) gardiens de but n'est accepté.
 - vii. L'équipe ayant marqué le plus de buts dans cette ronde complète est proclamée gagnante.
4. Pour les parties éliminatoires **quart-de-finales, demi-finales et finales**, il y aura une période de prolongation de cinq (5) minutes à trois (3) contre trois (3). Si l'égalité persiste, il y aura fusillade.

FORMULE DE TOURNOI RETENUE

Classe à 4 équipes	Classe à 5 équipes	Classe à 6 équipes
➤ Tournoi à la ronde ➤ 4 matchs assurés ➤ 2 demi-finales ➤ 1 finale	➤ Tournoi à la ronde ➤ 4 matchs assurés ➤ 1 demi-finale ➤ 1 finale	➤ 2 divisions de 3 équipes ➤ Tournoi à la ronde inter-division ➤ 4 matchs assurés ➤ 2 quart-de-finales ➤ 2 demi-finales ➤ 1 finale
➤ TOTAL de 8 matchs	➤ TOTAL de 12 matchs	➤ TOTAL de 14 matchs

Classe à 7 équipes	Classe à 8 équipes	Classe à 9 équipes
➤ 2 matchs préliminaires au hasard ➤ 3 matchs assurés ➤ 3 quart-de-finales ➤ 2 demi-finales ➤ 1 finale	➤ 2 divisions de 4 équipes ➤ Tournoi à la ronde intra-division ➤ 3 matchs assurés ➤ 2 demi-finales ➤ 1 finale	➤ 3 divisions de 3 équipes ➤ Tournoi à la ronde intra-division ➤ 3 matchs assurés ➤ 1 huitième-de-finale ➤ 4 quart-de-finales ➤ 2 demi-finales ➤ 1 finale
➤ TOTAL de 13 matchs	➤ TOTAL de 15 matchs	➤ TOTAL de 17 matchs

RÉGISTRATION

1. Les équipes doivent fournir une liste d'au maximum 18 joueurs et 2 gardiens de but pouvant évoluer dans le tournoi à tout moment. Cette liste doit être faite avant votre premier match et ne pourra être modifiée en aucun cas. Si un joueur n'est pas sur votre liste, il ne pourra participer au tournoi.
2. Pour participer aux rondes éliminatoires, un joueur doit avoir joué au moins 1 match en ronde préliminaire.
3. Les équipes doivent se présenter une heure avant le début de leurs parties.
4. Lorsque les équipes ont les mêmes couleurs de chandail, un tirage au sort est effectué par un responsable du tournoi pour déterminer l'équipe qui doit changer de chandail.
5. Un délai maximum de 10 minutes est accordé aux équipes pour se présenter sur la glace pour une partie, à défaut de quoi, l'équipe fautive perdra la partie par défaut.

CLASSEMENT ET DÉPARTAGE D'ÉGALITÉ

1. Lors des matchs de la ronde préliminaire, l'attribution des points au classement se fait comme suit :

	Victoire	Défaite
Temps régulier	3 points	0 point
Fusillade	2 points	1 point

2. Lorsqu'il y a égalité au classement entre deux (2) ou plusieurs équipes, toutes ces équipes sont assujetties aux points suivants :

À chaque critère, seules les équipes à égalité sont conservées jusqu'à ce que finalement un critère détermine la première équipe.

Lorsque la première équipe a été identifiée ou éliminée, un deuxième tour de départage doit être recommencé avec les équipes à égalité à partir du premier critère pour déterminer la 2e équipe si nécessaire et ainsi de suite.

- A. Le plus grand nombre de points.
- B. Le plus grand nombre de victoires en temps régulier.
- C. **Le meilleur différentiel : total des buts pour, moins le total des buts contre, de tous les matchs.**

Note 1: Si une équipe n'est pas présente pour un match, le nombre de points pour et contre des matchs joués contre elle par les autres équipes ne doit pas être considéré dans le calcul.

- D. **L'équipe ayant marqué le but le plus rapide dans tous les matchs joués.**

Note 2: Dans le cas d'une équipe qui ne se présente pas pour un match, tous les matchs joués contre elle par les autres équipes ne doivent pas être considérés.

- E. Par tirage au sort.

COÛT D'INSCRIPTION ET BOURSES

- 1. Le coût d'inscription est fixé à **500\$** par équipe. Ce montant doit être remis avant le premier match de l'équipe aux responsables du tournoi.
- 2. Les bourses seront remises aux gagnants et finalistes de chacune des classes selon le ratio suivant :

	GAGNANT	FINALISTE
Classe PARTICIPATION	25% des inscriptions de la classe	15% des inscriptions de la classe
Classe COMPÉTITION	40% des inscriptions de la classe	20% des inscriptions de la classe

JOUEURS DU MATCH ET DE LA CLASSIQUE

- 1. Après chacune des rencontres, un joueur du match de chaque équipe sera nommé par un comité formé de joueurs des équipes de l'Assaut.
- 2. Ce même comité de joueurs, sous la supervision d'un entraîneur du programme, remettra le titre d'un joueur défensif et un autre de joueur offensif de la Classique, et ce, pour chacune des classes à la fin de la compétition.

VESTIAIRES

- 1. Un numéro de vestiaire sera attribué à votre équipe à votre arrivée au Centre sportif David-Pelletier de Sayabec par les responsables du tournoi.
- 2. Un dépôt de clés d'autos vous sera exigé pour avoir la clé du vestiaire afin que vos effets personnels soient sécurisés lors de votre rencontre.
- 3. Le numéro de chambre changera à chaque partie, alors vous ne pouvez pas laisser votre équipement dans les vestiaires après les matchs.

4. Pour le bon fonctionnement du tournoi, vous devez libérer votre chambre des joueurs au plus tard trente (30) minutes après votre partie.

FRAIS D'ENTRÉE, RESTAURATION ET BAR

1. Un frais de **5\$ par jour** sera exigé comme droit d'entrée, autant pour les joueurs, accompagnateurs et spectateurs. Les **étudiants fréquentant le secondaire** pourront y assister pour **2\$ par jour** et l'admission sera gratuite pour les 12 ans et moins.
2. Un service de BAR avec permis d'alcool à l'intérieur du Centre sportif David-Pelletier de Sayabec sera disponible pour vous rafraîchir après ou entre vos parties, les ventes et pourboires allant au profit des équipes de hockey Assaut. D'ailleurs, avant chacune de vos parties, un bon de commande vous sera remis et demandé d'être complété avec remise de l'argent afin que vos rafraîchissements soient dans le vestiaire à votre arrivée à la fin de votre partie.
3. Les boissons alcoolisées seront servies par les organisateurs de la classique dans les chambres après chaque partie, et évidemment, il n'y aura que des produits Molson. Nous vous demandons de prioriser l'achat de ces produits et autres qui vous seront offerts par les responsables du tournoi pendant lors de cet événement crée au profit des équipes de hockey scolaire de l'Assaut.
4. Un service de RESTAURATION sera disponible sur place pour la fin de semaine.
5. Lors des journées du samedi et dimanche, un tailgate party avec animation musicale offrant bières, pizza, hot-dogs et blé d'indes sera disponible sur le site du Centre sportif au profit des équipes de hockey Assaut.

RESPONSABILITÉS

1. Le comité de la classique n'est pas responsable en cas d'accidents, pertes ou de vols.
2. Le comité de la classique ne sera pas responsable d'aucune blessure qui pourrait se produire lors de l'événement.

INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

1. Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :
 - Cédric Hautcoeur 418-330-0500 chautcoeur@csmm.qc.ca
 - Marc Riverin 418-732-9181 mriverin@csmm.qc.ca
2. Date limite d'inscription : **19 août 2019 16h00**